

M^{me} LARTILLOT Dominique

le 15 Mars 2022.



Préfecture de la Haute Saône
 Direction de la citoyenneté
 de l'immigration et des
 libertés publiques
 Bureau des affaires juridiques
 et des contentieux de l'état
 BP 429
 70013 Vesoul cedex

objet: Méthanisation Naturalgie

Monsieur le Préfet,

Permettez moi d'attirer votre attention sur le projet d'installation d'un méthaniseur industriel sur la commune de GRANDREULLE et le Perrenot.

Sachez qu'en tant que citoyenne et installée au village depuis 1984, je n'adhère d'aucune manière à ce projet qui soulève en moi bien des inquiétudes et des interrogations.

Pourquoi le maire de GRANDREULLE Monsieur J. Louis Sauriat s'est-il bien gardé de vous informer du projet ? (quel est son intérêt ?)

Il a fallu le hasard d'une discussion entre villageois de communes différentes pour que soit mis en lumière ce dit

projet.

trois porteurs de projet et un investisseur dont on se doute bien, que ce n'est pas le bien être des populations qui les préoccupent mais, le capital récolté qui en découlera par retour de l'investissement.

Produire du gaz pour alimenter le grand Besançon, c'est peut-être "heureux" pour les Bésontins mais c'est aussi, produire beaucoup de déchets pour peu d'énergie (5 à 10% des besoins)

N'y a-t-il pas dans le Doubs suffisamment de terres agricoles pour y installer un méthaniseur ? Pourquoi la Haute Saône ?

D'autre part, je me demande à quoi vont ressembler vos campagnes entre Eoliennes et Méthaniseur.

La grande consommation de terres agricoles à outrance et sa monoculture, ne vont-elles pas appauvrir vos sols et vos nappes phréatiques ?

Polluer vos rivières, vos cours d'eau ?

Que vont devenir vos petits paysans qui voudront s'agrandir ? pourront-ils faire face au géant Naturalgie lorsqu'ils voudront acquérir des terres ? Y aura-t-il alors assez de terres agricoles pour le fourrage ?

A combien vont revenir le coût du blé, du maïs, de la paille, du Foin ?

La terre, n'est-elle pas conçue pour nourrir le bétail et les Hommes ?

De la Faune, de la Flore qu'en faisons nous ?

Et ces jeunes couples que l'on a incité à

venir s'installer au village et qui sont à 900m à vol d'oiseaux du Methaniseur.

De combien la valeur immobilière de leur bien va-t-elle baisser ?

Leurs enfants, devront-ils grandir au milieu de nuisances visuelles, olfactives et routières ?

Qui contrôlera le contenu des déchets déversés dans le digesteur ? (Personne, car il s'agira d'un auto contrôle).

Devons nous fermer nos ports et Fenêtres lorsqu'en fait, l'épandage du digestat aura lieu ? (Nous subissons déjà les odeurs d'épandage des boues de Besançon)

Faudra-t-il pour les préserver du trafic routier et du ballet incessant des camions, garder nos enfants à la maison ?

Toutes ces questions préoccupantes sont pour beaucoup d'entre vous, sujettes à inquiétude

Nous tenons à préserver l'avenir de vos enfants.

Nous ne voulons pas de ce Methaniseur industriel à proximité de votre village aussi, avec tout le respect que je vous dois, je vous prie, Monsieur le préfet de bien vouloir faire entendre vos voix et de revoir ce dossier.

Veuillez agréer Monsieur le Préfet, l'expression de ma respectueuse considération

Dublet

N^{me} LANTIEROT Dominique

le 15 Mars 2022